

---

M.E.S., Numéro 126, Mars - Avril 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 04 mars 2023



---

***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, mars - avril 2023*



**OBSTACLES D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES PME EN RDC**

par

**Albert NDJADI VODU**  
**Espoir LOKO MFITU**  
**Christian MABIALA NGIMBI**  
**Theddy KWATANGOLO KUDISA**

(Tous) Assistants, Faculté des Sciences Economiques et Gestion  
Université de Kinshasa

---

**Résumé**

*L'importance ce texte est d'expliquer les difficultés que connaissent les petites et moyennes en R.D.C, en termes d'accompagnement financier pour la création et développement des petites et moyennes entreprises(PME) qui constituent le socle de la croissance et de la dynamique économique pour tout pays soucieux de son développement.*

Mots-clés : *obstacles, accompagnement, Financier, PME.*

**Abstract**

*The importance of this text is to explain the difficulties experienced by small and medium enterprises in the DRC, in terms of financial support for the creation and development of small and medium enterprises (SMEs) which are the basis of growth and economic dynamics for any country concerned with its development.*

Keywords : *obstacles, support, financing, SMEs*

**INTRODUCTION**

La problématique de financement des petites et moyennes entreprises est récurrente dans la plupart des pays en développement. Elle est d'autant plus préoccupante en République Démocratique du Congo, surtout que les petites et moyennes entreprises constituent l'essentiel des chances de sortir du sous-développement.

Depuis plusieurs années, l'économie congolaise est caractérisée par une prévalence d'une crise aigüe qui a contraint la plupart des petites et moyennes entreprises à mettre la clé sous le paillason. L'instabilité politique, les pillages ainsi que les différentes guerres d'agression et la corruption en sont les causes. Cette crise a conduit à la fragilisation du système financier congolais.

Actuellement, plusieurs études ont démontré que les petites et moyennes entreprises sont les vecteurs principaux du développement économique des nations. Qu'il s'agisse des pays industrialisés ou des économies en développement, elles constituent les sources essentielles de la croissance économique, de dynamisme de la flexibilité de l'économie de ces pays.

Ainsi, la création des petites et moyennes entreprises témoigne le dynamisme des congolais de leur capacité de faire face à la situation nouvelle née de crise, de se prendre en charge, de lutter contre le chômage car le secteur économique a été rongée par les pillages et continue de subir les retombées de la guerre. Pour remonter la pente, les petites et moyennes entreprises sont à même de créer un tissu économique de base favorisant la valorisation des ressources naturelles, la multiplication des échanges sur le territoire et favoriser le décollage de l'économie.

L'environnement dans lequel évoluent ces petites et moyennes entreprises est devenu très compétitif, et oblige qu'une attention toute particulière soit accordée à celles-ci pour leur promotion ainsi que leur épanouissement.

Dans cet environnement incertain, les entreprises sont amenées à concevoir des produits nouveaux ou à modifier ceux existants afin de donner satisfaction aux attentes et besoins même les plus latents de leurs clients. Et investir dans des nouveaux sites de production afin d'étendre leurs activités.

Cette situation délicate oblige les entrepreneurs à chercher le financement nécessaire pour la réalisation ou la mise en œuvre de leurs projets. Si les petites et moyennes entreprises ne peuvent pas trouver de financement dont elles ont besoin pour leurs projets, des idées brillantes peuvent être abandonnées en cours de route : ce qui représente une déperdition de la croissance économique potentielle.

Les obstacles des petites et moyennes entreprises à accéder aux financements bancaires décriés partout en Afrique et dans le monde n'ont pas épargné celles de la RDC. C'est pourquoi, consciente du rôle majeur que jouent les petites et moyennes entreprises dans l'économie de chaque Etat et préoccupée par la difficulté d'accès au financement et aux marchés publics, la RDC s'est engagée à favoriser les petites et moyennes entreprises au financement par la simplification des différentes procédures et conditions de fond y relatives en accord avec des institutions bancaires.

Malgré l'existence des textes, il est important de signaler que les petites et moyennes entreprises dans notre pays, et plus particulièrement dans la ville de Kinshasa éprouvent d'énormes difficultés pour évoluer et même pour survivre par manque de financement. Ainsi l'activité financière est en train de devenir un véritable enjeu économique pour le développement des petites et moyennes entreprises en RDC.

De ce qui précède, notre préoccupation majeure sera de répondre à la question générale suivante : à quoi sont dus les obstacles des petites et moyennes entreprises à accéder au financement ? En d'autres termes, pourquoi les petites et moyennes entreprises de la RDC connaissent des obstacles d'accès au financement bancaire ?

L'objectif de cet article est d'analyser les obstacles d'accompagnement financier des petites et moyennes entreprises par les établissements financiers, notamment FINCA.

En rapport avec la question et l'objectif assigné, nous émettons l'hypothèse qui suivante : les conditions complexes imposées par les institutions financières seraient à la base de non accompagnement de PME.

## I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE SUIVIE

Pour arriver à atteindre nos objectifs et tester notre hypothèse, nous avons recouru aux méthodes et technique suivantes :

- la méthode statistique : cette méthode nous a permis de pouvoir quantifier les données de cette enquête afin de faciliter leur traitement ;
- la méthode analytique : nous a permis d'analyser les données reçues de FINCA à travers une enquête menée sur les PME et à faire une comparaison statistique sur les données recueillies.

Les techniques étant des instruments, des moyens et des procédés qui permettent à un chercheur de rassembler des informations originales ou de seconde main sur un sujet donné, nous en avons combiné quatre :

- la technique documentaire : elle nous a permis de recueillir la littérature disponible en rapport avec la thématique ciblée ;

- la technique d'enquête : nous a facilité le recueil des données au près des sujets ciblés ;
- la technique d'interview : nous a permis de nous entretenir avec les responsables et agents de département du crédit de la direction générale de FINCA en vue d'obtenir des avis pertinents et fiables en lien avec notre guide d'entretien ;
- la technique d'analyse de contenu : nous a aidé à quantifier toutes les données qualitatives afin de pouvoir les interpréter.

## **II. INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE**

Dans cette partie de notre article, il est question de donner une explication aux différents résultats obtenus sur base des données d'enquête.

### **2.1. Durée de remboursement du crédit**

Pour ce qui est de la durée de remboursement du crédit, les résultats à cette question nous montrent que 110 PME soit 100% ont obtenu un crédit à une durée à court terme. Ceci étant, nous pouvons affirmer que les PME éprouvent des obstacles pour le remboursement du crédit cela s'explique très souvent par le remboursement immédiat à partir de la date d'approbation du crédit, c'est-à-dire commencer à rembourser le même mois sans avoir utilisé le crédit. Bref une échéance de remboursement trop courte.

### **2.2. Réactions des entrepreneurs des PME face aux critères**

Face aux critères d'octroi de crédit, les résultats d'enquête nous laissent voir que 72,7% des entrepreneurs des PME enquêtés réagissent négativement face aux critères imposés par la FINCA. Au regard de ces résultats, nous affirmons que les petites et moyennes entreprises réagissent négativement aux critères d'octroi de crédit.

### **2.3. Obtention du crédit voulu**

Pour ce qui est de l'obtention du crédit, les résultats d'enquête nous montrent que 68,2% des PME n'ont pas réussi à obtenir le crédit voulu. Les entrepreneurs ont exprimé leur mécontentement quant à la disproportion du volume du crédit accordé. Un responsable de l'hôpital a déclaré ceci : « nous avons urgemment besoin de 60.000\$ pour achever la construction et maintenir l'hôpital en état de fonctionnement, la FINCA nous a accordé un montant du crédit de 30.000\$. Ce n'est pas équilibré, à l'avenir nous éviterons de contracter un autre crédit auprès de FINCA ».

Cette situation nous pousse à affirmer que souvent les entrepreneurs des PME ont toujours obtenu un crédit limité par rapport à leurs demandes, ils ne bénéficient pas du tout du montant total du crédit demandé. Comme le montant du crédit est insuffisant, la plupart des entrepreneurs ne sont pas en mesure de satisfaire leurs multiples besoins et leurs projets.

### **2.4. Appréciation du montant reçu comme crédit**

Etant donné que la fréquence la plus élevée des entrepreneurs, soit 70% déclarent ne pas apprécier le montant reçu comme crédit, ils estiment que ce montant est insuffisant. Nous affirmons que les PME ont une appréciation négative face au montant du crédit octroyé par la FINCA.

### **2.5. Garanties exigées**

Quant aux garanties exigées, les résultats d'enquête nous montrent que 91 entrepreneurs des PME sur les 110 enquêtés soit 82,7% trouvent que les garanties exigées par la FINCA sont contraignantes. Cette supériorité de la fréquence nous pousse à affirmer que les garanties exigées par la FINCA constituent l'obstacle majeur des PME à obtenir le

crédit. Pour une grande majorité des entrepreneurs, la FINCA exige des garanties excessives, ils considèrent les garanties exigées comme une source de démotivation.

## 2.6. Satisfaction du financement

Pour cette question, 75,5% des entrepreneurs des PME enquêtés ont affirmé ne pas être satisfaits du financement de FINCA. Ce financement n'arrive pas à subvenir à leurs multiples besoins.

Comme la durée de crédit ne leur favorise pas, certains entrepreneurs des PME sont incapables d'expliquer le financement selon leurs besoins, car en voulant investir dans les projets rentables ; ils vont toujours penser au remboursement qui doit être exigé sans que le projet soit réalisé ou sans qu'ils puissent commencer à réaliser des rentabilités.

## 2.7. Obstacles des PME à obtenir le crédit

Face aux Obstacles des PME à obtenir le crédit, les résultats nous montrent que 55 PME sur 110 enquêtées soit 50% ont connu des obstacles pour bénéficier du crédit. Pour obtenir du crédit, les petites et moyennes entreprises doivent remplir un certain nombre des conditions à savoir :

- avoir une activité viable, c'est-à-dire une activité capable de réaliser de surplus permettant à celles-ci de s'acquitter de ses obligations ;
- avoir des documents commerciaux, c'est-à-dire que les PME doivent évoluer dans le secteur formel. Etre soumise au régime patente, soit être enregistrée au registre de commerce ;
- manifester la volonté de payer à l'échéance ;
- l'entrepreneur doit être de la nationalité congolaise ;
- posséder un compte à la FINCA avec au moins un quart du montant sollicité.

Au regard de toutes ces conditions et sachant que la plupart des petites et moyennes entreprises œuvrant en République Démocratique du Congo plus précisément à Kinshasa, évoluant dans le secteur informel et ne disposant pas de comptes bancaires, nous pouvons affirmer que ces conditions sont complexes et irrationnelles pour les petites et moyennes entreprises à obtenir le crédit.

## 2.8. Stratégies de FINCA pouvant faciliter l'accès au crédit

S'agissant des stratégies que la FINCA doit adopter pour faciliter l'accès au crédit, les résultats nous montrent que 59,1% des entrepreneurs des PME ont suggéré que la FINCA puisse élargir l'échéance de remboursement du crédit. Vu cette fréquence, nous pouvons affirmer que l'élargissement de l'échéance de remboursement de crédit permettra aux PME de réaliser les rentabilités élevées dans leurs activités respectives avant de penser au remboursement, mais aussi d'éviter l'insolvabilité face au crédit contracté.

## CONCLUSION

Nous sommes au terme de cet article portant sur « Obstacles d'Accompagnement Financiers des PME en RDC : cas de FINCA ».

L'analyse conduite dans cette étude a permis de mettre en évidence les différentes difficultés ou obstacles de financement des petites et moyennes entreprises par les institutions financières de Kinshasa. Le cas particulier de FINCA qui pour plusieurs raisons, ne parvient toujours pas à donner la satisfaction à la demande des PME. Des responsabilités partagées aussi bien par la FINCA ou par les PME que celles qui incombent à des facteurs exogènes, sont toutes à la base du problème de financement.

En abordant cette étude, l'interrogation générale était de dénicher les vrais obstacles qui empêchent les petites et moyennes entreprises à accéder au financement. A cette

préoccupation nous avons formulé l'hypothèse ci-après : les conditions complexes et draconiennes imposées par les institutions financières seraient à la base de non accompagnement de PME.

Pour arriver à atteindre cet objectif et à vérifier notre hypothèse principale, nous avons recouru à la méthode statistique, analytique ainsi qu'aux techniques documentaire, d'interview et à celle de l'analyse du contenu.

Après récolte, traitement, analyse et interprétation des données sur base des différentes techniques utilisées dans cette étude, les résultats se présentent de la manière suivante :

- face aux conditions d'octroi de crédit, les petites et moyennes entreprises réagissent négativement aux critères d'octroi de crédit fixés par la FINCA car 72,7% des PME enquêtés affirment de ne pas apprécier ces critères. Pour eux, ces conditions (critères) ne sont pas favorables en matières de crédit ;
- pour ce qui est de la garantie et du risque, sur les 30 PME qui ont connu un problème de financement à la FINCA, 12 PME soit 40 %, leurs demandes de crédit étaient rejetées pour raison de manque des garanties. Alors que concernant le risque de crédit, 22 PME qui avaient demandé un crédit de fonctionnement ont une influence de risque de 73,3 % et 8 PME de demande de crédit d'investissement ont une influence de risque de 26,7%.

Au regard de ces résultats, nos deux hypothèses ont été confirmées en disant premièrement que les conditions posées par la FINCA et le non-respect des engagements des petites et moyennes sont parmi les principales raisons qui contraignent le financement des PME.

Deuxièmement, du fait que le risque et la garantie sont à la base de problème de financement de ces 30 PME, ces variables sont donc plus déterminantes et prédominantes au problème de financement. Ce problème de financement est donc fonction essentiellement de ces deux variables, car toute augmentation du risque de crédit entraîne une augmentation proportionnelle du problème de financement et toute augmentation des garanties apportées diminue proportionnellement le problème de financement.

Ainsi, dans le souci de résoudre cette impasse et permettre aux petites et moyennes entreprises, vecteur de croissance des nations, à s'épanouir et devenir les véritables épines dorsales de notre économie, nous formulons ces quelques suggestions :

- pour FINCA :
  - simplifier ou alléger les procédures de financement des PME et les conditions d'octroi de crédit afin de permettre à ces dernières d'y accéder facilement ;
  - adapter les fonds de financement en rapport avec les besoins spécifiques des PME ;
  - élargir l'échéance de remboursement du crédit cela pour permettre aux PME de rembourser aisément le crédit et d'éviter l'insolvabilité.
- aux PME :
  - avoir le sens de la responsabilité, le respect des engagements et susciter la confiance dans leurs relations avec la FINCA ;
  - chercher à obtenir tous les documents nécessaires, c'est-à-dire les PME doivent quitter l'informel pour le formel ;
  - fournir des informations fiables pour que leurs demandes de crédit soient satisfaites. Afin de minimiser le risque de crédit et palier l'insuffisance des garanties au niveau des PME, le développement de l'assurance-crédit est envisageable ;
  - améliorer leur comptabilité afin d'attirer l'attention de FINCA ;

- avoir une culture de bonne gestion de crédits pour éviter l'insolvabilité ;
- faire les déclarations sincères de leurs activités en vue de bien évoluer sans trop de problèmes de manque de liquidité.
- à l'Etat congolais :
  - donner l'importance à la création d'entreprise et accorder une attention particulière au crédit ;
  - améliorer l'accès des PME au financement par une approche en quatre volets : améliorer le climat des affaires car il constitue le seul élément qui attire les investisseurs dans un pays, aider les PME à satisfaire aux exigences de la finance formelle, rendre le système financier plus accessible aux PME, élargir l'offre de financement par la création d'un plus grand nombre d'organismes spécialisés ;
  - s'investir dans la multiplication des structures de micro finance, des centres d'appui aux entrepreneurs et aux jeunes ;
  - développer des fonds de garanties qui serviront d'intermédiaires entre les banques et les PME, afin que ces entreprises puissent accéder au financement ;
  - mettre en place des sociétés de capital-risque qui vont permettre à la majorité des PME les plus risquées ou évoluant dans les secteurs mal connus de trouver le financement nécessaire pour leur projet.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES

- BARDIN, L., *L'analyse de contenu*, PUF, Paris, 1977.
- BARREAU, J. et DELAHAYE, *Gestion financière*, Dunod, Paris, 1995.
- CASTELLAN, I., *Initiation à la psychologie sociale*, 3<sup>ème</sup> édition, Armand collin, Paris, 1975.
- DAMORADRAN, A., *Finance d'entreprise*, 2<sup>ème</sup> édition de boeck, Paris, sde, 1999.
- DAYAN, A. et al. , *Manuel de gestion*, volume 2, Ellypse, Paris, 1999.
- D'HAINAULT, L., *Concept et méthode de la statistique*, Fernand-Nathan, Paris, 1975.
- ELIE Cohen, *Gestion financière de l'entreprise et développement financier*, Edicef, Paris, 1991.
- GRAWITZ, M., *Méthode en sciences sociale*, Dalloz, Paris, 1974.
- KINTAMBU MAFUKU, E.G., *Facteurs de transition : de la micro entreprise à l'entreprise capitaliste moderne*, Cadseria, Kinshasa, 2008.
- LUMONANSONI MAKWALA, F., *Pratique de la théorie financière dans l'entreprise : gestion financière*, 3<sup>ème</sup> édition, éditions Madose, Kinshasa, 2016.
- MAKUNZA KEKE, E., « *La performance des entreprises Africaines : problèmes et stratégies de PME en RDC* », Pulaval, 2001.
- MUCHIELLI, R., *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*, L.T., Paris, 1968.
- MULUMA MANANGA, *Guide de chercheur en sciences sociales et humaines*, éd. Sogedes, Kinshasa, 2003.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie de la recherche scientifique*, MES, Kinshasa, 2005.

### II. RAPPORTS ET PUBLICATIONS OFFICIELLES

- Ministère des PME, La charte des petites et moyennes entreprises et artisanat, Kinshasa, mars 2006.
- MUSTAFA FARES, Nouvelle technologie de financement des PME, la presse du 14/01/2003.
- Rapport de la Banque Africaine de Développement sur la microfinance, 2004.
- Rapport de la journée de PME de Kinshasa organisée par la FEC du 3 au 5 juillet.